IN Magazine 222 / Juillet – Août 2025

28 juillet 2025

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SANTE

Notre association Indecosa-CGT a obtenu en 2024 le renouvellement de l'agrément Santé, ce qui lui permet de représenter les usagers dans les structures de soins publiques et privées.
Il y a donc des représentants des usagers (RU) sous mandat Indecosa CGT sur l'ensemble du territoire qui siègent dans les conseils territoriaux de santé (CTS), dans les conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) et dans les commissions des usagers (CDU).
Le RU agit principalement pour garantir le respect et la promotion des droits des malades et des usagers du système de santé et pour contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé. Il occupe un rôle majeur en matière de santé, domaine qui fait partie intégrante aujourd'hui des préoccupations essentielles des Français.
Nos mandatés sont également un point d'appui à l'action revendicative avec les usagers et les organisations syndicales et associatives. Pourtant ils ont souvent le sentiment d'être seuls face à leurs difficultés, leurs interrogations et les décisions à assumer.
Nous devons les accompagner, les informer et les former. C'est pourquoi nous avons organisé une journée nationale pour les mandatés en santé. 31 personnes ont participé à cette initiative en visio et 22 personnes étaient présentes à Montreuil.
Cette rencontre s'est déroulée sur le principe de partage d'informations et d'expériences, sur la base de témoignages et de débats. La synthèse des besoins et des demandes exprimées par les participants orientera la construction de la formation « Politique de santé » proposée pour fin 2025.
Le recueil des apports et des attentes servira à l'élaboration d'outils qui aideront au rôle et aux missions des mandatés selon les instances.
Le recensement de l'ensemble des mandatés permettra de développer un travail en réseau.
Cette journée a été une opportunité pour mieux entendre les réalités rencontrées

sur le terrain par les RU. Notre engagement dans le domaine de la santé doit s'inscrire dans un projet plus vaste, incluant les évolutions auxquelles notre organisation doit faire face, comme la numérisation des services de santé, la protection des données, les partenariats internationaux.

C'est tout l'enjeu du débat que nous devons mener avec les mandatés engagés au quotidien auprès des usagers de santé : pouvoir passer de considérations importantes certes, mais théoriques, à des actions concrètes nous permettant de développer la singularité française de démocratie sanitaire.

Ysabel Argence